

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 7
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 46
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 22 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-39 :

Affectations d'Autorisations de Programme.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 voté au Conseil du 13 décembre 2021,
 VU le Budget Primitif 2023 de Metz Métropole,
 VU la délibération du Conseil Métropolitain du 12 décembre 2022 ayant actualisé les Autorisations de programme de la collectivité,
 CONSIDERANT qu'afin de mener à bien la réalisation des opérations visées ci-dessous, il est nécessaire de procéder aux affectations d'AP,

DECIDE l'affectation des AP suivant le détail ci-dessous :

Budget principal :

	Montant de l'AP	Déjà affecté	Montant à affecter par la présente délibération
16IDMG01 – Carré de l'Escadron	1 350 000 €	1 000 000 €	350 000 € au chapitre 21
22QVGD01 – renouvellement de la flotte de véhicules de collecte	3 200 000 €	657 000 €	287 000 € au chapitre 21
23IDMG01 – Renouvellement de la flotte de véhicules légers et poids lourds par des véhicules à très faibles émissions (hors BOM)	3 000 000 €	0 €	800 000 € au chapitre 21

Budget Transport :

AMP M

	Montant de l'AP	Déjà affecté	Montant à affecter par la présente délibération
21QVTC01 – création de la 3 ^{ème} ligne de BHNS	65 700 000 €	10 000 000 €	20 000 000 € au chapitre 21
22QVTC01 – Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV)	3 200 000 €	0 €	3 200 000 € au chapitre 20

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230522-2023-05-DB39-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DB39
Date de décision : lundi 22 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectations d'Autorisations de Programme
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 25/05/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230522-2023-05-DB39-DE
Document principal : 99_DE-39.pdf

Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	En cours de transmission	
25/05/23 15:26	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:35	Accusé de réception reçu	